

ÉLECTION CAMIEG DU 21 AU 24 JUIN 2021

POUR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ORIGINALE, GAGE D'EFFICACITÉ.

Deux définitions de la santé s'opposent. L'une, très simple, décrit la santé par l'absence de maladie. L'autre, plus complexe, vise un état de bien-être physique, mental et social. Depuis 1986, c'est ce que porte l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans la charte d'Ottawa, car elle donne la priorité à la prévention sur le curatif. C'est aussi ce pari qu'a fait la Camieg dès sa création : prévention et éducation à la santé.



Développer une offre ambitieuse de prévention

La spécificité de la Camieg est de passer d'une politique de soins à une politique de santé. Tout en prenant en charge les soins, elle préserve le capital santé des bénéficiaires en agissant sur les déterminants clés de leur santé, et en les accompagnant tout au long de leur vie pour les rendre acteurs de leur propre santé. Quel que soit leur lieu de résidence, l'offre nationale leur propose des campagnes du régime général : vaccination contre la grippe, dépistages des cancers (sein, colorectal), visioconférence sur la Covid 19... L'offre locale, menée par les antennes en région, vise, elle, la promotion et l'éducation à la santé à travers des actions de proximité, en lien avec les CMCAS, tout en s'inscrivant dans les politiques de santé nationales et régionales.

Les thématiques préventions prioritaires vont du Bien Vieillir, à la lutte contre certains cancers, les maladies chroniques, ainsi que les facteurs de risques (alimentation, manque d'activité physique, environnement, addictions...).

Cette richesse et variété de l'offre s'appuie sur les principes de qualité de la prévention, pour concevoir et développer des actions répondant aux besoins des assurés, tout en favorisant un changement de comportement durable qui soit favorable à leur santé.

Équité de traitement

En optimisant ses ressources dans son maillage territorial, la Camieg favorise et facilite l'accès à l'offre de prévention. Ainsi, les projets évalués comme les plus positifs constituent un tronc commun qui renforce la visibilité et la lisibilité de l'offre nationale. Le but est de mobiliser les bénéficiaires de tout âge, en leur permettant d'établir des choix éclairés, pour devenir acteurs de leur santé. Tout cela accélère la mise en œuvre des actions et l'homogénéisation de l'offre de prévention sur tout le territoire !

L'optimisation des ressources en région autour du tronc commun harmonisé permet de conserver un pan d'activité sur la conception d'actions ou de parcours innovants en prévention. Cette offre, variable suivant la région, vise à maintenir l'attractivité et la dynamique de participation/adhésion des bénéficiaires dans le temps. Environnement, besoins et facteurs de risques tout au long de la vie sont pris en compte, et s'appuient sur les partenaires locaux.

Il s'agit aussi de développer une offre intégrée de services de prévention, liée à des moments clés de vie, en enrichissant l'accompagnement sur les droits et les démarches administratives, alliant ainsi prévention et gestion des droits. Finalement, avec cette mise en œuvre globalisée et adaptée des actions de prévention, la Camieg améliore la santé des bénéficiaires tout en optimisant les coûts de gestion de l'organisme.